



PRÉFET DE L'HÉRAULT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 15 mai 2023

ÉLECTION MUNICIPALE DE SOUMONT

Le conseil municipal de la commune de Soumont a perdu plus du tiers de ses membres à la suite de démissions successives. Par conséquent, il y a lieu de procéder à des élections municipales partielles pour élire 5 conseillers municipaux.

L'arrêté préfectoral du 11 mai 2023 vient fixer les modalités d'organisation de cette élection :

- **Dimanche 25 juin 2023** : 1^{er} tour de scrutin
- **Dimanche 2 juillet 2023** : 2nde tour de scrutin (le cas échéant)

Les bureaux de vote de la commune seront ouverts de 8h00 à 18h00.

Dépôt des candidatures

Le dépôt des candidatures aura lieu en sous-préfecture de Lodève, uniquement **sur rendez-vous** à prendre par courriel sp-elections-lodeve@herault.gouv.fr ou au 04 67 88 34 26

Pour le 1^{er} tour :

Le lundi 5 juin 2023 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le jeudi 8 juin 2023 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Pour le 2^d tour (le cas échéant) :

Le lundi 26 juin 2023 de 14h00 à 17h00

Le mardi 27 juin 2023 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales, au plus tard **le vendredi 19 mai 2023**, est obligatoire pour pouvoir voter à ce scrutin.

Pour tout renseignement concernant ce scrutin, la sous-préfecture de Lodève est joignable au 04 67 88 34 26 et par mail : sp-elections-lodeve@herault.gouv.fr

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2